

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Evelyne Desrochers**

<https://www.cadre21.org/membres/774cdc7894ca5f0c036ac8e6>

Date d'obtention : 2024-02-19 22:42:12

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto me donne une marche à suivre claire et précise qui va accélérer et uniformiser l'intervention auprès des jeunes impliqués dans des cas de sextage. De plus, cela va me permettre d'accélérer la vitesse d'exécution pour stopper la propagation d'images. Je pense sincèrement que cela va m'aider à recevoir les jeunes impliquer dans la bienveillance et que ce type d'intervention va maximiser les chances de préserver la dignité des élèves qui vivent ces situations.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je pense que cela va m'aider à augmenter l'efficacité et la rapidité des interventions reliés à ce type de situation. Cet outil également me permet de me doter d'un traitement méthodique afin de supporter ces jeunes victimes de telles situations. Je trouve que la grille est claire et elle évite les jugements de valeur.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je vais faire attention à le recevoir dans la bienveillance et sans jugement tout en misant sur les aspects positifs de sa démarche, du courage dont il/elle fait preuve. Je vais faire preuve d'une grande vigilance afin de préserver son intégrité physique et psychologique et agir avec rapidité afin de diminuer les conséquences pour cette personne.